



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

À VOS CÔTÉS  DEPUIS 50 ANS

COMMUNIQUÉ

**GOVERNEMENT
DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

Séance du 15 septembre 2022

Table des matières

E-PAYSAGE : MOINS DE PROCÉDURES POUR LES ÉTUDIANTS ET UN MEILLEUR PILOTAGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES ACTEURS..... 3

CONTACTS PRESSE..... 5

E-Paysage : moins de procédures pour les étudiants et un meilleur pilotage de l'enseignement supérieur pour les acteurs

A l'initiative de Valérie Glatigny, Ministre de l'Enseignement supérieur, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé, en troisième et dernière lecture, le projet de décret instituant la plateforme informatisée et centralisée de données « E-Paysage ». Elle sera opérationnelle à partir de l'année académique 2023/2024.

E-Paysage, lancé en février 2016, était très attendu par les acteurs académiques et les autorités publiques. Il permettra une simplification administrative pour les étudiants et les établissements ainsi qu'une récolte de données objectives sur l'enseignement supérieur, tout cela dans le strict respect des règles en matière de protection des données.

1. Simplification administrative pour les étudiants et les institutions.

Les données de l'étudiant, liées à son inscription, seront centralisées dans la plateforme « E-Paysage ». L'étudiant sera identifié via son numéro de registre national.

Cela lui évitera de devoir fournir, à nouveau, ces informations lors de différentes démarches administratives. Il sera aussi possible de lui communiquer son éventuel statut de boursier dès l'admission. Il sera également plus facile pour l'étudiant de demander une allocation d'études.

Le travail des établissements sera facilité, notamment, grâce à une collecte automatique des données (bien entendu, uniquement les données utiles à l'inscription des étudiants).

2. Des données objectives sur le pilotage de l'enseignement supérieur.

La centralisation des données sur les inscriptions et les parcours académiques rendra possible, après anonymisation des données à caractère personnel, la réalisation d'analyses statistiques, par exemple, en ce qui concerne la réussite des étudiants ou encore les chiffres d'inscription au sein des différentes filières.

Elle permettra également de réaliser des analyses pouvant aider les autorités académiques et politiques dans leur pilotage de l'enseignement supérieur.

3. Une protection de la vie privée renforcée.

Le texte adopté aujourd'hui balise clairement qui peut utiliser les données fournies et à quelles fins celles-ci peuvent être utilisées. Leur usage se fera évidemment dans le strict respect des règles du Règlement général sur la protection des données.

Les utilisateurs identifiés sont les établissements d'enseignement supérieur, les commissaires et délégués du Gouvernement de l'enseignement supérieur et le Ministère de la FWB.

L'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur, en charge du développement et de la gestion de la plateforme, sera autorisée à collecter et à mettre à disposition les données aux acteurs précités.

« Grâce à E-Paysage, l'enseignement supérieur francophone entre un peu plus dans l'ère digitale. Les données, récoltées dans le strict respect de la vie privée, faciliteront la vie des étudiants et celle des établissements. Elles permettront par ailleurs aux autorités académiques et au Gouvernement de disposer plus rapidement et plus facilement de statistiques variées sur lesquelles ils pourront s'appuyer pour continuer à améliorer le pilotage de l'enseignement supérieur », conclut **Valérie Glatigny**.

Contact presse

Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY
olivier.schotte@gov.cfwb.be / +32 488 48 93 83

Contacts presse

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-
Bruxelles Enseignement.

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 478 98 59 96

Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche
scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse,
des Sports et de la Promotion de Bruxelles

olivier.schotte@gov.cfwb.be

+32 488 48 93 83

Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR

Ministre de l'Éducation

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75